

Fiscalité = Injustice sociale !

A vous qui venez aujourd'hui pour votre déclaration de revenus,
la CGT Impôts-Trésor s'adresse à vous !

Le Gouvernement persiste dans ses choix économiques injustes et inefficaces. Pourtant, le rapport de forces lui est de plus en plus défavorable au fil des puissantes manifestations des salariés. Il est clair désormais que l'obsession idéologique de la réforme des prélèvements obligatoires et des politiques publiques est un élément aggravant de la crise financière, économique et sociale : les privatisations, la fragilisation des systèmes de protection sociale et des solidarités institutionnelles dévalorisent le travail salarié. Au nom de la réduction de la dépense publique, ce gouvernement supprime des dizaines de milliers d'emplois de fonctionnaires (30.000 en 2009 et 34.000 projetés en 2010) : il réduit ainsi l'offre de soins, ferme des classes et brade au privé la recherche publique. A la DGFIP, dans les services où vous nous rencontrez aujourd'hui, 2.300 emplois sont à nouveau supprimés cette année...

Le sommet social du 18 février 2009 a débouché sur quelques mesures fiscales et sociales dérisoires face aux conséquences désastreuses de la crise libérale. D'un côté pour les victimes de la crise, une enveloppe globale de 2,6 milliards d'euros, de l'autre un plan de relance inadapté de 26 milliards d'euros, des prêts aux banques de plusieurs centaines de milliards d'euros, un cadeau de 8 milliards d'euros aux entreprises en supprimant les équipements et biens mobiliers de l'assiette de la taxe professionnelle.

Une communication en trompe l'œil sur le pouvoir d'achat

Pour le pouvoir d'achat, le saupoudrage de mesures réglementaires (les aides publiques feront l'objet d'une simple information - consultation du comité d'entreprise, l'allocation de chômage partiel est portée à 75 €, la prime de 500 € pour les chômeurs justifiant de 4 mois de travail, ou le bon d'achat de 200 € pour les services à la

personne) s'accompagne d'une mesure fiscale discutable et compliquée : la suppression des deux tiers provisionnels restant à payer de l'impôt sur le revenu des ménages situés dans la deuxième tranche d'imposition à 5,5 %.

Cette mesure (1,1 milliard d'euros) confirme les choix politiques néolibéraux opposés au principe même de l'impôt sur le revenu progressif.

Au reste, rien pour les ménages non imposables! Pour les ménages faiblement imposés la remise fiscale varierait de 100 à 200 euros. Au regard du poids de la TVA dans les dépenses du ménage (plus de 10 %), de la TIPP, de la taxe d'habitation, de la CSG, cela représente un sixième des charges fiscales et sociales du ménage. A comparer aux 288 millions d'euros du bouclier fiscal que se sont partagés 756 redevables de l'ISF, soit en moyenne une restitution par l'Etat de 380.000 € !

Il faut augmenter l'impôt sur le revenu des riches !

Une hausse de la fiscalité directe est indispensable et doit s'exercer sur les plus hauts revenus.

C'est ainsi que le Royaume-Uni vient de porter à 45 % son taux marginal de l'impôt sur le revenu qui pèse 8 % du PIB contre à peine 3 % en France.

Les USA taxent désormais les distributions excessives à 90 % et le taux marginal a été rétabli ces derniers jours à 39,5%.

Enfin, les mesures de relance ne répondent pas, loin s'en faut, aux besoins d'investissements, d'innovation et de formation indispensables pour favoriser la reprise économique.

La fiscalité est injuste, elle doit être réformée et justement répartie !

Après les puissantes démonstrations des 29 janvier, 19 mars et 1^{er} mai, s'appuyant sur l'appel de toutes les organisations syndicales, salariés du public et du privé, CDI ou précaires, retraités floués, et victimes de l'injustice fiscale :

Participez aux manifestations interprofessionnelles du samedi 13 juin 2009 !